



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

sans-papiers

Question écrite n° 103801

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire, sur le bilan, en Seine-Saint-Denis, de la période des demandes de régularisation de familles sans papiers d'enfants scolarisés. En effet, ce département semble être un de ceux où ces demandes de régularisation ont été les plus nombreuses à être déposées, tant à Bobigny (préfecture) qu'à Saint-Denis et au Raincy (sous-préfectures). Pour connaître la problématique de cette opération, il serait souhaitable de connaître l'évolution des demandes déposées depuis le début juin. Il lui demande donc de bien vouloir lui communiquer le chiffre quotidien de ces demandes déposées durant la période du 1er juin au 15 août, dans ces trois lieux de dépôt (Bobigny, Saint-Denis et Le Raincy).

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 103801

Rubrique : Étrangers

Ministère interrogé : intérieur et aménagement du territoire

Ministère attributaire : intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 septembre 2006, page 9514